

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	63 (1934)
Heft:	9
Rubrik:	Aperçu historique sur l'École normale d'Hauterive

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aperçu historique sur l'Ecole normale d'Hauterive

Les générations passent, mais leurs œuvres demeurent ; Fribourg vit du passé, Hauterive a hérité de la grâce des moines et de l'expérience de ses maîtres, l'Ecole normale de 1934 est le résultat des nombreux efforts renouvelés depuis 1859, je devrais dire depuis 1833, car notre jubilé pourrait presque être un centenaire.

Nous voudrions marquer brièvement les étapes de la préparation et de l'organisation de l'Ecole normale fribourgeoise.

* * *

C'est dans l'école, souvent très rudimentaire, que le missionnaire prépare les intelligences à la pensée et à la vie chrétiennes ; la foi est une vertu surnaturelle, mais intellectuelle et elle suppose l'activité de la raison. Dès que les circonstances le permettent, les catéchistes ou instituteurs sont formés dans des écoles spéciales.

A Fribourg, comme ailleurs, le christianisme a dû développer les écoles. C'est autour des moutiers et des chapitres que commença chez nous l'école populaire. Dès 1181, Fribourg a son école, une des plus anciennes de Suisse et d'Allemagne. Morat a la sienne dès le XIII^{me} siècle, Bulle et Romont dès le XIV^{me}, Estavayer dès le XV^{me} siècle. Les dissensions religieuses exigent, de part et d'autre, une formation plus complète. Aussi, de 1680 à 1750, la campagne fribourgeoise allemande et française, catholique et protestante, se couvre d'écoles. L'éducation religieuse est le premier souci ; l'enfant reçoit une formation intellectuelle élémentaire, mais surtout une formation morale et religieuse. L'école est paroissiale. Le maître est d'habitude un clerc, curé, vicaire, ou chapelain. Il est entretenu par des fondations religieuses. L'Eglise a établi l'école, la surveille, la dirige, l'entretient. Le maître laïc reçoit le placet de l'autorité religieuse qui semble seule se soucier de l'instruction primaire.

En ce moment, point n'est question d'école normale. La formation cléricale suffit à la mission de pédagogue et le laïc fait son stage auprès d'un maître dûment institué. Et pourtant, les prêtres inspecteurs scolaires sentent le besoin d'une formation spéciale ; bientôt, le R. P. Girard présentera ses projets.

Mais auparavant, la République helvétique de 1798-1803, sous l'instigation de Stapfer, ministre des sciences et des arts, aura changé le caractère de l'école. De religieuse, l'école deviendra laïque, dans le sens séparatiste ; le régent, jusqu'alors représentant de l'Eglise, ne sera plus que le représentant de l'Etat. Il enseignera les branches civiques, avec une morale épurée de toute doctrine religieuse positive, laissant aux ecclésiastiques des deux cultes toute l'instruction religieuse.

La nécessité d'une école normale s'impose immédiatement : les maîtres improvisés réduiraient l'école à néant. Les rapports d'inspecteurs et de préfets se font de plus en plus pressants. En 1822, le conseil d'éducation charge M. Martin de Bulle et le P. Girard d'organiser, au bâtiment de l'Académie, à Fribourg, un cours de répétition de six semaines pour instituteurs. Des difficultés se présentent et ce n'est que onze ans plus tard, en 1833, que des cours semblables s'organisent à nouveau, et cette fois-ci dans le bâtiment même de l'Abbaye cistercienne d'Hauterive. M. Joseph Pasquier, d'abord instituteur à Carouge,

nommé inspecteur cantonal à Fribourg l'année précédente, dirige ces cours et onze fois, durant la période 1833-1847, on réussit à grouper, à Hauterive, vingt à trente instituteurs, dont plusieurs ont déjà de nombreuses années d'enseignement.

Nous aurions donc pu célébrer le centenaire de ces cours, ouverts en même temps que ceux de l'Ecole normale de Lausanne.

On s'est demandé pourquoi Hauterive fut choisi pour recevoir les instituteurs. C'est que, en 1805, l'Abbaye proposait au Conseil d'Etat d'ouvrir une école semblable à celle qui existait jadis à Belley. En 1815, le Conseil d'Etat demandait à Hauterive l'ouverture d'une école secondaire. Les difficultés financières n'ayant pas permis cette réalisation, Hauterive se contenta d'héberger les instituteurs en cours de répétition.

* * *

Mais une nouvelle tourmente allait éclater, venant du dehors, celle du Sonderbund. Le Collège des Jésuites supprimé faisait place à l'Ecole cantonale qui, dès novembre 1849, s'organisait avec trois sections distinctes : une section littéraire, une section industrielle et une section pédagogique ou école normale des instituteurs. L'Ecole normale, sous la direction de M. Daguet, occupait les locaux de l'internat ; les couvents des Augustins, d'Hauterive et de la Part-Dieu avaient fourni le linge nécessaire à la maison. Le cycle des cours était de deux ans.

Cette première période dura dix ans, après quoi, l'Ecole normale fut installée à Hauterive. Le nouveau régime conservateur avait engagé, avec Rome, des pourparlers au sujet des biens des couvents. Les domaines des couvents, par un juste retour des choses, allaient à la ruine et le Conseil d'Etat s'en alarmait. L'Abbaye d'Hauterive, spoliée, incamérée aux biens de l'Etat, était mal gérée ; en 1849, on plaçait un concierge, gardien de la maison ; en 1850, on y installait une école d'agriculture, école qui, dans ces locaux injustement détenus, ne put jamais avoir les sympathies des bons paysans de Fribourg.

C'est pourquoi, afin de restreindre les frais, afin de garder les futurs instituteurs en contact avec les travaux des champs, on décida, en 1858, le transfert de l'Ecole normale de Fribourg à Hauterive. Sous la direction de M. Joseph Pasquier, alors professeur à l'Ecole secondaire de Bulle, l'Ecole s'ouvrit le 1^{er} avril 1859, avec 35 élèves, dont 9 venaient de l'école d'agriculture défunte.

Les débuts furent très pénibles. Plusieurs prêtres, sollicités de prendre la direction de l'Ecole, déclinèrent cette mission et même, pendant une année, le service religieux ne put être assuré que le dimanche, par un professeur du Collège.

Des leçons d'agriculture théorique et pratique, de comptabilité agricole étaient données indistinctement à tous les élèves. Dans le double intérêt de leur santé et de l'instruction agricole pratique, les élèves étaient modérément employés aux travaux de la ferme pendant les labours, les fenaisons et les moissons, sans pourtant que les leçons fussent interrompues au delà d'une quinzaine de jours.

Les études duraient deux à trois ans ; mais l'éducation des aspirants-instituteurs exigeait plus de temps.

Les cours de répétition de six semaines avaient continué et ils étaient suivis par une vingtaine d'instituteurs et par les élèves du cours supérieur ; instituteurs et aspirants rivalisaient d'émulation.

Les lois de 1868 et 1877 réorganisent l'école. On accepte encore des élèves

non aspirants. Les aspirants demeurent encore astreints aux travaux agricoles, mais sans qu'il y ait d'interruption des classes.

Enfin, après l'incendie de 1884, le domaine de 45 ha est loué et les élèves complètement déchargés des travaux agricoles.

* * *

Une nouvelle période commence pour l'Ecole normale d'Hauterive.

Quatre années de formation sont imposées à l'élève. Pour la 4^{me} année, l'élève peut être placé comme stagiaire dans une école primaire modèle, afin de compléter, sous la direction d'un maître expérimenté, sa formation pédagogique. Cette possibilité du stage est supprimée en 1895, les résultats étant insuffisants.

Ce prolongement des études permet de compléter le programme ; on introduit l'apologétique, la psychologie, la langue allemande, etc. Un temps plus considérable est consacré à la pédagogie théorique et pratique. On tente la création d'une école d'application, mais on ne peut en ce moment trouver, dans le quartier d'Hauterive, assez d'enfants pour une école.

Les jeunes maîtres se rendaient deux ou trois fois par semaine à l'école de Posieux et, plus tard, dans une école de Fribourg. Dès 1924, grâce à M. le directeur Dévaud et à la Direction des E. E. F., s'ouvrit l'école d'application de « Rambouillet », qui demeure sous la surveillance de l'Ecole normale.

M. le directeur Dévaud réalisa aussi le vœu souvent exprimé d'une Ecole normale de cinq cours. Pour la troisième fois, l'Ecole présentera aux examens du brevet, en juillet prochain, des élèves ayant suivi le cycle de cinq ans. Nous n'avons qu'à nous réjouir de cette mesure qui nous a permis d'approfondir mieux les matières du programme et de parfaire très utilement la formation professionnelle pratique, de consacrer à plusieurs branches importantes plus de temps, d'introduire, il y a trois ans, les cours de sociologie et, en automne dernier, les travaux manuels, si utiles pour former l'esprit d'observation chez l'élève. L'exposition a, d'ailleurs, pu faire constater les résultats très intéressants obtenus, cette année-ci, par les élèves du premier cours.

L'Ecole, dont nous fêtons le 75^{me} anniversaire, ne compta, pendant cinquante ans, que des élèves français. Selon l'arrangement fait avec le Saint-Siège, les biens des Augustins et d'Hauterive devaient servir à l'organisation d'une Ecole normale catholique. Cependant, le Lac et la Singine, qui avaient aussi besoin d'instituteurs, envoyoyaient leurs candidats en Suisse allemande. Leur formation, strictement pédagogique, pouvait être bonne ; on croyait moins y reconnaître la mentalité chrétienne de Fribourg. Aussi, après plusieurs demandes du Grand Conseil, une section allemande fut ouverte à Hauterive, durant l'hiver 1908-1909, autre jubilé à marquer en 1934.

Notre Ecole normale compte en ce moment 76 élèves ; 10 élèves, dont 5 de religion réformée, constituent la section allemande.

* * *

Guidée par les expériences du passé, soutenue par les autorités civiles et religieuses, consciente de ses responsabilités devant l'Eglise et le pays, l'Ecole normale espère continuer toujours mieux sa grande œuvre. Elle est un canton de Fribourg en petit, elle veut conserver à cette terre de nos aïeux la foi, la lumière et la force du Christ, seul vrai salut d'un peuple.

DENIS FRAGNIÈRE,
directeur.